

N° du film : 146172

Version : 3

2001-03-20

Entente/contrat :

GOHATTO / TABOU (JA., S.T.F.)

GENRE : Drame

RÉSUMÉ :

Kyoto, 1865: les dirigeants d'une milice privée qui défend les intérêts du Shogun recrutent deux nouveaux membres, Tashiro, un jeune samurai d'origine modeste, et Kano, d'extraction noble et doté d'une beauté remarquable et troublante. Pour tester le courage de Kano, le commandant Kondo le charge d'exécuter un membre de la milice qui s'est déshonoré; ce qu'il accomplit avec brio. Tashiro, envieux de Kano, n'en tombe pas moins amoureux, et il lui fait de vaines avances au cours d'une nuit. Bientôt, d'autres samurais vont aussi s'enticher de Kano. Le capitaine Hijikata, lui aussi troublé par son charme, le soupçonne d'entretenir une relation homosexuelle avec Tashiro qui, même si elle est tolérée, n'est pas vue d'un très bon oeil. De son côté, Kano commence une relation avec le possessif Yuzawa. Peu de temps après, Yuzawa est assassiné. D'autres samurais sont aussi tués. Des membres d'un clan ennemi sont alors soupçonnés mais Hijikata croit que c'est Tashiro qui a tué par jalousie. Il ordonne alors à Kano de provoquer son amant présumé en duel. Kano avoue alors à Tashiro avoir joint les rangs de la milice pour pouvoir tuer impunément. Tashiro, se sachant trahi, se laisse tuer.

MOTIFS :

Le grand réalisateur japonais Nagisa Oshima livre ici une oeuvre étrange qui part du réalisme codé des films de samurais pour déboucher sur un traitement stylisé et onirique typique des films de fantômes ou d'épouvante. Abordant le thème de l'homosexualité dans une compagnie de samurais, le réalisateur le traite avec retenue et sobriété, le sujet étant traité plus par les dialogues que par des images. Il demeure que la brève violence sanglante des combats ou d'une exécution, certes spectaculaire, mais elle aussi codée et pour le moins invraisemblable, risque de troubler les spectateurs sensibles. Le jury a donc estimé qu'il serait plus prudent de recommander le visionnement de ce film à des spectateurs ayant acquis un début de maturité, la thématique et certaines images étant de nature à troubler un jeune public.

DÉCISION : 13 ans et plus

INDICATION (S) : --

06 avril 2001

François Vallerand
Président du jury d'examen

